

présentants de la noblesse, à Mitte de Chevrières, à Bertrand d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, et au comte de la Liègue. Le 20 septembre 1593, on leur écrivit ainsi pour les instruire des derniers événements de Lyon et réclamer leurs conseils et leur assistance, au milieu des graves difficultés dans lesquelles se trouvait alors la commune lyonnaise : « Ce sera, leur disaient les échevins, « un acte digne de vous et d'un bon voisin et ami tel que « nous vous avons toujours tenu. » Le Consulat terminait, en exhortant le comte de la Liègue et les autres seigneurs à réprimer l'audace des troupes du marquis de Saint-Sorlin et à mettre un terme à leurs déprédations, en les faisant charger par les populations rurales, au son du tocsin (1).

Par une lettre du 24 septembre suivant, datée de Rivierie, Antoine de Bron s'empessa de répondre au Consulat que diverses causes l'avaient empêché d'aller se joindre à Chevrières, mais que si les membres de la commune lyonnaise lui en manifestaient le désir, il s'empresserait de se rendre auprès d'eux, et qu'en attendant il demeurerait leur plus affectionné voisin pour leur rendre service (2).

Ce fut à l'aide de ces vagues promesses, que nous retrouvons aussi dans la réponse du seigneur de Saint-Forgeux, que le comte de la Liègue parvint à demeurer fidèle à la cause royale jusqu'au jour où Lyon reconnut l'autorité d'Henri IV. Cet événement, comme on l'a vu déjà, eut lieu le 7 février 1594, et ce même jour on vit Antoine de Bron, au nombre de ceux qui accompagnaient d'Ornano, dans son entrée solennelle à Lyon (3).

(1) Péricaud. *Notes et documents*, année 1593.

(2) Péricaud. *Notes et documents*, année 1593.

(3) Thomas. *Mémoires du temps de la Ligue*. — L'abbé Sudan. *Recher-*